

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

CASERNES À WEYBURN, SASK.

M. DOUGLAS (Weyburn):

1. Quel est le montant total d'argent dépensé par le Gouvernement pour l'édifice de l'International Harvester utilisé comme casernes à Weyburn, en Saskatchewan?

2. Quel est le montant total payé en loyer, et quel en est le taux mensuel?

3. Combien a-t-on payé pour les transformations et les installations, lorsqu'on a pris possession de l'édifice en 1939-1940?

4. Combien a-t-on payé pour les réparations et l'entretien?

5. Combien a-t-on payé pour enlever les installations et rendre l'édifice à son ancienne condition, au cours de l'automne de 1941?

6. A quelles personnes a-t-on payé cet argent, et combien a-t-on payé à chacune d'elles?

L'hon. M. RALSTON: Je dépose le document.

EXPORTATIONS DE FARINE—VITAMINES
SYNTHÉTIQUES

L'hon. M. BRUCE:

1. Quel a été le coût des vitamines synthétiques ajoutées à la farine exportée du Canada au cours de l'année 1941?

2. Le coût en a-t-il été partagé entre a) les meuniers, b) le gouvernement canadien, et c) le gouvernement britannique?

ARMÉE CANADIENNE—PERTES, LICENCIEMENTS
ET PENSIONS

M. GRAYDON:

1. Quel est le nombre total de membres a) de l'armée, b) de la marine et c) de l'aviation, qui, au cours de la guerre actuelle, (1) ont été tués en service actif, (2) ont succombé aux blessures reçues en service actif, (3) sont morts d'autres causes pendant leur service actif, (4) ont été faits prisonniers de guerre, (5) étant en service actif son portés disparus et (6) ont été portés sur les listes des états de pertes pour toute autre raison?

2. Combien d'hommes ont été licenciés a) de l'armée, b) de la marine et c) de l'aviation, depuis le commencement de la guerre, à cause (1) de mauvaise santé, (2) de maux ou de blessures reçus en service actif?

3. Combien a-t-on accordé de pensions pour invalidité contractée au cours de service actif dans la guerre actuelle?

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

M. REID:

1. Quelles commissions de ports au Canada relèvent de la Commission des ports nationaux?

2. Quelles sommes d'argent ont été prêtées aux diverses commissions de havres et de ports jusqu'à la fin de 1941?

3. Quelle est la somme due au Gouvernement par les diverses commissions de ports au Canada à la fin de 1941, a) en principal, b) en intérêts?

BILL CONCERNANT LES CRÉDITS DE
GUERRE

MESURE VISANT À ACCORDER À SA MAJESTÉ L'AIDE
REQUISE POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ
NATIONALES.

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier une résolution ainsi conçue:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de stipuler *inter alia*,

1. Que des sommes d'au plus \$2,000,000,000 soient allouées à Sa Majesté, pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites, ou effectuer des avances ou prêts qui peuvent être consentis, par ou sous l'autorité du Gouverneur en conseil au cours de l'année expirant le 31 mars 1943, pour

a) La sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada;

b) La conduite des opérations navales, militaires et aériennes à l'intérieur ou hors du Canada.

c) Favoriser la continuation du commerce, de l'industrie et des relations d'affaires, soit au moyen d'assurance ou d'indemnité contre les risques de la guerre, soit autrement; et

d) L'exécution de toute mesure que le Gouverneur en conseil juge nécessaire ou opportune par suite de l'existence d'un état de guerre.

2. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à prélever, par voie d'emprunt, sous le régime des dispositions de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, la somme ou les sommes d'argent d'au plus \$2,000,000,000 qui peuvent être nécessaires pour subvenir aux dépenses mentionnées plus haut, ou pour effectuer les avances ou prêts mentionnés plus haut, le principal et l'intérêt de cet emprunt devant être imputés sur le Fonds du revenu consolidé et payables à même ce fonds.

3. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à dépenser de nouveau, à avancer ou à prêter les deniers reçus en remboursement ou remise d'avances, de prêts ou de dépenses faits sous le régime des lois sur les crédits de guerre de 1939 (deuxième session), 1940, 1941 et 1942.

—Informé de l'objet de cette résolution, Son Excellence le Gouverneur général en recommande l'examen à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

FORMATION PROFESSIONNELLE

INSTITUTION D'UN COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier une résolution ainsi conçue:

La Chambre décide que soit constitué un comité spécial, composé de MM. Bruce, Donnelly, Edwards, Fraser (Peterborough-Ouest), Lafontaine, Léger, McCulloch, Marier, Martin, Mitchell, Noseworthy, O'Brien, Reid, Shaw et Winkler, pour étudier un bill intitulé: "Loi destinée à favoriser la mise en œuvre et la coordination de la formation professionnelle", et